

Le point Poste

Horaires d'ouverture

lundi 14h-18h

mardi 14h-18h

mercredi 8h30-12h30

jeudi 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

vendredi 14h-18h

samedi 9h-12h

Services disponibles dans votre agence communale

Courrier et colis (France et international)

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colissimo
- Fournitures d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait des lettres et colis en instance (hors poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire dans la limite de 350 €, par période de 7 jours glissants
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 €
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des versements d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, dans la limite de 350 €, par période de 7 jours glissants
 - des remises de chèques sur un CCP et Compte Epargne
 - des demandes d'émissions de mandat cash, d'un montant

maximum de 350 €

- des procurations liées aux services financiers
- des demandes de services liées aux CCP

Téléphonie

- Vente de recharges téléphoniques